



Immeuble Prado Plaza
42 Rue des Mousses
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 86 01 08 60
Fax : 04 86 01 03 09

Association Cercle des Partenaires

37 Bis Bd de la Chapelle

75 010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Sommaire

1. Opinion	3
2. Fondement de l'opinion	3
2.1. Référentiel d'audit.....	3
2.2. Indépendance	3
3. Justification des appréciations	3
4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes	3
5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels	4
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	4

Aux adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Cercle des Partenaires relatifs aux exercices clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels des exercices contrôlés.

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives à l'analyse des dons et mécénats reçus par votre association et des engagements des coproductions de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'exercice.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

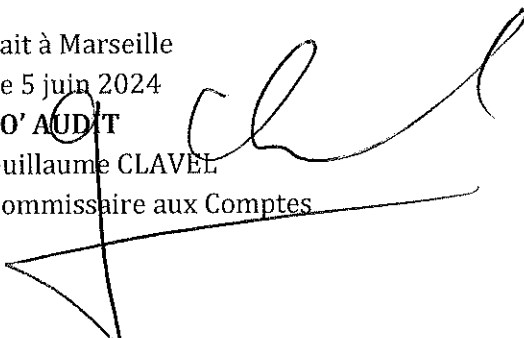
Fait à Marseille

Le 5 juin 2024

SO' AUDIT

Guillaume CLAVEL

Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 308	1 788	521	1 290
Immobilisations corporelles en cours				100 000
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	2 308	1 788	521	101 290
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 191		1 191	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	75 095		75 095	88 806
Valeurs mobilières de placement	92		92	92
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	307 814		307 814	149 255
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	384 191		384 191	238 153
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	386 500	1 788	384 712	339 443

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 888	-71 881
Excédent ou déficit de l'exercice	20 391	65 993
Situation nette	14 503	-5 888
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	14 503	-5 888
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		140 773
TOTAL III		140 773
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325 137	121 078
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	7 338	3 346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		50 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	37 733	30 133
TOTAL V	370 209	204 558
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	384 712	339 443

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	450	600
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 632	2 477
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	56 700	74 667
Mécénats	467 000	383 523
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 500	8 000
Utilisations des fonds dédiés	140 773	106 263
Autres produits	12	5
TOTAL I	675 067	575 535
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	233 709	391 513
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	482	76
Salaires et traitements	44 716	33 286
Charges sociales	14 568	11 578
Dotations aux amortissements et dépréciations	769	745
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		73 000
Autres charges	310 120	173
TOTAL II	604 364	510 371
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	70 704	65 164
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	916	820
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	916	820
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	7	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	909	820
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	71 613	65 983

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 228	10
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	50 228	10
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	100 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	100 000	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-49 772	10
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	1 450	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	726 211	576 365
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	705 821	510 371
EXCÉDENT OU DÉFICIT	20 391	65 993

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

CERCLE DES PARTENAIRES est une association créée en 2012 afin de promouvoir l'art théâtral, musical, lyrique et chorégraphique principalement par le biais de présentation de spectacles vivants auprès du public. L'association a pour activité de mobiliser et animer un réseau de soutiens privés mais aussi de coproduire des spectacles de théâtre. L'association emploie une responsable mécénat.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total bilan de 384 712 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 20 391 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

L'immobilisation en cours concernant une œuvre de Gérard Fromanger exposée au plafond du Théâtre des Bouffes du Nord estimée à 100 K€ a été sortie puisqu'un accord a été conclu entre la succession de G. Fromanger, le Centre Pompidou et le Cercle des Partenaires pour la restitution de l'œuvre par ce dernier au centre G. Pompidou avec un abandon de créance de 50 K€.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans
- Autres 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Créances

(cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2022 : -5 888 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2023 : 20 391 Euros
- Fonds propres au 31/12/2023 : 14 503 Euros

3.4. Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

3.5. Dettes

(cf. tableau joint)

3.6. Produits constatés d'avance

Les mécénats individuels reçus au second semestre sont rattachés sur la saison N/N+1 qui court de septembre N à août N+1.

Un produit constaté d'avance est enregistré à hauteur de 8/12ème.

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est d'une personne.

4.2. Régime fiscal

L'association a soumis ses activités aux impôts commerciaux de droit commun

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

Aucune rémunération n'est concernée.

4.4. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.

4.5. Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêt des comptes, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

4.6. Contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 instaure l'obligation de comptabilisation des contributions volontaires en nature avec mentions de modalités de recensement, de quantification et de valorisation. Néanmoins, l'association n'a pas de telles contributions.

4.7. Honoraire du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 sont de 3 667 € HT.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 308 100 000		100 000
TOTAL	102 308		100 000
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	102 308		100 000

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencés et aménagt. divers		100 000		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			2 308	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		100 000		
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		200 000	2 308	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		200 000	2 308	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 018	769		1 788
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 018	769		1 788
TOTAL GÉNÉRAL	1 018	769		1 788

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 191	1 191	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177	177	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	69 168	69 168	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 750	5 750	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	76 285	76 285	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	325 137	325 137		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 600	1 600		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 731	3 731		
Impôts sur les bénéfices	1 450	1 450		
Taxe sur la valeur ajoutée	144	144		
Autres impôts, taxes et assimilés	412	412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	37 733	37 733		
TOTAL	370 209	370 209		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 254	6 660
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 819	920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 000
Autres dettes		
TOTAL	10 073	57 580

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	5 927	2 439
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	5 927	2 439

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	37 733	30 133
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		37 733	30 133

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL			

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	-71 881		65 993		-5 888
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	65 993				20 391
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	-5 888		65 993		14 503
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-5 888		65 993		14 503

Commentaires : néant